

# Arrivée d'un nouvel opérateur de crémation animalière

Maud LAFON

## SERVICE

**Funecap Groupe, Anima Care et la Sacpa ont annoncé, le 30 mars, leur association au sein de la Société des Crématoriums pour Animaux. Leur ambition est de proposer un nouveau service d'accompagnement de la fin de vie, complet et institutionnalisé.**

Notre confrère Vincent Dattée, fondateur d'Anima Care, et Antoine Sénécaut ont annoncé, le 30 mars, la réunion du groupe Funecap Groupe (co-leader du secteur funéraire en France), d'Anima Care (qui propose des services et produits autour de la fin de vie des animaux) et de la Sacpa (leader de la gestion de l'animal en zone habitée) pour la création d'une offre nationale de crémation animalière par le biais de la Société des crématoriums pour animaux (SCA) (qui devient une filiale du groupe Funecap Groupe).

Funecap Groupe et la Sacpa avaient déjà annoncé leur rapprochement en septembre (lire DV n° 1584) et sont donc rejoints par Anima Care.

Antoine Sénécaut et Vincent Dattée, respectivement directeur général et directeur général délégué, ont tous deux une expertise dans la gestion de la fin de vie des animaux puisqu'Antoine Sénécaut a dirigé la Compagnie d'incinération des animaux familiaux de 1994 à 2016 avant de prendre la direction com-



▲ **Antoine Sénécaut et notre confrère Vincent Dattée sont respectivement directeur général et directeur général délégué de la Société des crématoriums pour animaux.**

merciale d'Alcyon et de rejoindre Funecap Groupe en fin d'année dernière et que Vincent Dattée a créé Anima Care en 2017 pour enrichir le parcours de fin de vie des animaux au sein des cliniques vétérinaires.

Cette création accompagne en effet l'évolution des attentes des familles en termes de fin de vie de leur animal, devenu membre du foyer à part entière.

## Rendez-vous chez le vétérinaire

Une enquête américaine conduite en 2020 montre ainsi que près de 72 % des propriétaires aimeraient prendre connaissance des options existantes *via* des entretiens au sein des cliniques vétérinaires. Ces rendez-vous devraient, pour 60,1 % des répondants, durer entre 5 et 20 minutes.

Les deux dirigeants du nouveau groupe ont rappelé les spécificités des opérations funéraires animalières en France portées par un opérateur historique qui fonctionne depuis 1995 et détient 93 % des parts de marché quand le service est beaucoup plus éclaté ailleurs en Europe (plus de 100 sociétés en Grande-Bretagne).

Un tiers des crémations sont aujourd'hui individuelles.

La SCA s'appuiera sur cinq crématoriums répartis sur le territoire national, un sixième étant en préparation en région Paca.

« Notre vocation est de couvrir l'ensemble du territoire national avec une offre qui

s'étoffera au fil des ans », ont précisé les deux dirigeants de la SCA.

## Impact environnemental réduit

L'offre de la SCA sera centrée sur les établissements vétérinaires et présentera plusieurs particularités : impact environnemental le plus maîtrisé possible grâce à un parc d'appareils de crémation intégralement filtrés, certification, crémation individuelle non partitionnée (un seul animal dans la cellule crématoire), engagement pour une traçabilité exemplaire...

La SCA proposera des crémations collectives, individuelles et individuelles privées (en présence de la famille).

Les équipes de la SCA et les équipes vétérinaires recevront une formation spécifique au deuil animalier.

Les services de la SCA seront proposés aux établissements vétérinaires et dévoilés d'ici à la fin de l'année, avec le nom de marque associé, pour un fonctionnement opérationnel début 2023.

Cette nouvelle offre sera présentée à la profession tout au long de rencontres vétérinaires organisées cette année.

L'offre Anima Care, qui fera partie de l'offre funéraire globale, restera aussi accessible indépendamment à tous les établissements vétérinaires. Pour rappel, il s'agit d'une solution d'accompagnement, de formation des équipes vétérinaires et d'une offre de consommables vétérinaires. ■